



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 26/03/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

Point de situation sanitaire du 26 mars 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **2 064 cas** positifs supplémentaires ces dernières 48h.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **171,9 cas pour 100 000 habitants** (+7,2 points¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **5,6 %**.

Tous les indicateurs témoignent d'une dégradation préoccupante des données sanitaires. Ils confirment les tendances observées ces dernières semaines : **en un mois, le taux d'incidence breton a augmenté de 57 %**.

Les pouvoirs publics relaient les recommandations gouvernementales suivantes et appellent à la vigilance collective et au civisme individuel.

« Dedans avec les miens » :

- Je télétravaille sauf impossibilité.
- J'aère régulièrement mon logement.
- Je ne sors plus après 19h, sauf pour motifs dérogatoires.

« Dehors en citoyen » :

- Je peux sortir jusqu'à 19h.
- Je porte le masque et je respecte les distances.
- Je peux retrouver des amis dehors mais en respectant les gestes barrières.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 26 mars 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	15725	409	188,5	+2,5
29	17831	253	79,5	+1
35	48155	973	248	+13,6
56	21574	429	160,7	+9,3
Bretagne	103285	2064	171,9	+7,2

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **690** hospitalisations en cours (+21¹), dont 97 (+12¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **5 540** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+73¹) ;
 - **1 294** patients sont décédés (+26⁴).

La Bretagne compte actuellement **114 (+2¹) clusters** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **30** dans les Côtes d'Armor (5 en milieu professionnel, 9 en milieu scolaire et universitaire, 5 en établissement de santé, 3 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD et 5 en sphère privée) ;
- **16** dans le Finistère (3 en milieu professionnel, 5 en milieu scolaire et universitaire, 6 en établissement de santé et 2 en sphère privée) ;
- **44** en Ile-et-Vilaine (11 en milieu professionnel, 2 en crèches, 15 en milieu scolaire et universitaire, 2 en établissement pour personnes handicapées, 4 en EHPAD et 10 en sphère privée) ;
- **24** dans le Morbihan (7 en milieu professionnel, 7 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 3 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

Au 25/03, **545 360** vaccinations ont été effectuées (dont 152 832 concernent la 2^e injection) :

118 688 dans les Côtes d'Armor (dont 33 582 pour la 2^e injection)

150 453 dans le Finistère (dont 41 634 pour la 2^e injection)

151 669 en Ile-et-Vilaine (dont 41 066 pour la 2^e injection)

124 550 dans le Morbihan (dont 36 550 pour la 2^e injection)

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 24/03/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr